

## Conseil régional du District de Nyon

### Rapport de la commission de Gestion et Finances no 52-2015

**Concerne: contribution de CHF 959'500.- sur le fonds régional TP pour le financement d'expérimentation de courses supplémentaires pour la période horaire 2016-2017**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et Conseillers,

La Commission de Gestion et Finances composée Mrs. Christian Graf, Francis Costiou, Frédéric Mani et Jean-Pierre Streit s'est réunie le jeudi 21 mai 2015 dans les locaux du Conseil Régional en présence de M. Bernard Penel, membre du comité de direction et Patrick Freudiger, secrétaire général. La commission de Gestion et Finances les remercie de leur disponibilité, de leurs explications et de leurs réponses à toutes ces questions.

Excusés : Mrs. Pierre Burnier, Jean-Pierre Friedli, Frédéric Guilloud

Le préavis concerne le financement d'expérimentations pour la période horaire 2016-2017 de trois types :

- Le prolongement de courses expérimentales déjà financées par le fonds TP et dont les statistiques de fréquentation augmentent de manière significative.
- le financement de courses expérimentales entrant en « phase de transition » pour les courses dont la fréquentation stagne sans perspective d'atteindre les objectifs TRV.
- Le financement de nouvelles courses expérimentales identifiées comme de Priorité 2 par le programme transports publics.

Pour mémoire on a déjà accepté le préavis 21-12, 30-13 et le 37-14.

Concernant le préavis 52-15, il est dans la juste continuité de ce qui a été demandé au Conseil Régional afin de promouvoir les transports publics par une élaboration de courses expérimentales pour une période limitée, avec pour objectif de pérenniser l'offre TRV. L'élaboration de ces lignes et de leurs fréquentations peut poser quelques problèmes à certaines, lors de fréquentation trop faible, les communes devront participer plus fortement afin de garder certaines dessertes. Par la complexité des horaires, les besoins des communes ne sont pas toujours les mêmes que ceux des TRV.

Conclusion : l'efficacité des transports publics évoluera et s'améliorera toujours sur le long terme.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion et Finances vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter le présent préavis 52-2015 tel que présenté.

Pour la commission de Gestion et Finances :

M. Christian Graf

M. Frédéric Mani

M. Francis Costiou

Jean-Pierre Streit (rapporteur)

Ainsi fait à Mies, le 30 mai 2015